

CESAR SA

Société anonyme au capital de 8 631 542,40 €

Siège social : 154 boulevard Jean Moulin, Zone Industrielle Clos Bonnet, 49400
SAUMUR

R.C.S : ANGERS 381 178 797

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice clos le 31/03/2022

SAS WOLFF ET ASSOCIES

Siège social : 19 boulevard Berthelot, 63400 CHAMALIERES

Membre de la Compagnie Régionale de RIOM

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Relatif à l'exercice clos le 31/03/2022

A l'assemblée générale de la Société CESAR SA,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société CESAR SA relatifs à l'exercice clos le 31/03/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé au paragraphe « Continuité d'exploitation » de l'annexe concernant l'application du principe de continuité d'exploitation.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III – Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues

sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice outre celle ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

L'annexe des comptes annuels fait référence à l'application de la convention comptable de continuité d'exploitation. Nous nous sommes fondés sur le suivi et l'actualisation des prévisions de trésorerie présentées au Tribunal de commerce aux fins d'instruction du plan de continuation, et nous nous sommes assurés du caractère approprié de l'information financière donnée dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise.

Nous attestons l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

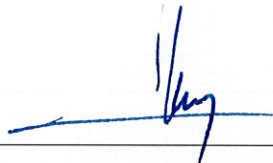
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chamalières, le 25 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes

SAS WOLFF & Associés

Patrick WOLFF



CESAR SA

Société Anonyme
Au capital de 8 631 542,40 €
Siège social : 154 Boulevard Jean Moulin – 49400 SAUMUR
381 178 797 RCS ANGERS

COMPTES ANNUELS POUR LA PERIODE

DU 1^{er} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associés.fr



S O M M A I R E

I. BILAN ACTIF.....	3
II. BILAN PASSIF	4
III. COMPTE DE RESULTAT	5
IV. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX.....	6
A. Evènements majeurs de l'exercice	6
B. Principes, règles et méthodes comptables	7
C. Explications des postes du bilan et du compte de résultat	9
D. Autres informations	16
E. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice.....	18

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelet
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associés.fr

I. BILAN ACTIF

	Brut	Amort. Prov.	Net 31-mars-22	Net 31-mars-21
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	1 578 841	-	1 478 841	100 000
Immobilisations corporelles	608 253	-	605 007	17 464
Immobilisations financières	27 282	-	27 282	71 058
Total de l'actif immobilisé	2 214 375	-	2 083 849	188 522
Actif circulant				
Stocks	2 408 654	-	1 155 195	1 253 459
Clients	386 411	-	63 744	392 543
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	-
Personnel et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	-	-	-	-
Autres créances	100 805	-	100 805	25 172
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	283 620	-	282 620	379 189
Total de l'actif circulant	3 178 493	-	1 218 939	2 147 877
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	16 511	-	16 511	30 991
Frais émission des emprunts à étaler	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	2 909	-	2 909	-
Total comptes de régularisation	19 420	-	19 420	30 991
Total actif	5 412 289	-	3 302 788	2 109 501

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 07
Mail. info@wolff-associes.fr

II. BILAN PASSIF

	31-mars-22	31-mars-21
<u>Capitaux propres</u>		
Capital social	8 632 542	8 632 542
Primes d'émission, de fusion, d'acquisition	52 145 340	52 145 340
Réserve légale	125 921	125 921
Réserves réglementées	120 471	120 471
Autres réserves	7 885 965	7 885 965
Report à nouveau	-71 576 483	-71 499 945
Résultat de l'exercice	-277 248	-76 539
<u>Total capitaux propres</u>	-2 944 491	-2 667 243
Provisions pour risques et charges	2 909	-
<u>Total des provisions pour risques et charges</u>	2 909	-
<u>Dettes</u>		
Emprunts et dettes financières	-	-
Intérêts courus	-	-
Avances financières	-	-
Avances financières en comptes courants	2 118 136	2 117 824
Fournisseurs et comptes rattachés	701 039	817 142
Dettes fiscales et sociales	2 192 091	2 085 521
Autres dettes	39 815	14 146
<u>Total dettes</u>	5 051 082	5 034 633
<u>Comptes de régularisation</u>		
Produits constatés d'avance	-	-
Ecart de conversion passif	-	-
<u>Total comptes de régularisation</u>	-	-
<u>Total passif</u>	2 109 501	2 367 390

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associes.fr



III. COMPTE DE RESULTAT

	31-mars-22 12 mois	31-mars-21 12 mois
Produits		
Ventes de marchandises	1 863 416	2 138 744
Production vendue	26 502	37 321
Chiffre d'affaires net	1 889 918	2 176 065
Reprises sur amortissement et provision, transfert de charges	324 697	394 820
Autres produits	1 460	-
Total produits	2 216 075	2 570 940
Consommations marchandises et matières		
Achats de marchandises	(664 920)	(912 292)
Variation stock (Marchandises)	(418 656)	(332 431)
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(53 539)	(76 401)
Autres achats et charges externes	(751 272)	(802 824)
Total consommations marchandises et matières	(1 888 387)	(2 123 948)
Marge sur marchandises et matières	327 688	446 992
Charges		
Impôts taxes et versements assimilés	(31 205)	(63 081)
Salaires et traitements	(401 119)	(401 921)
Charges sociales	(133 408)	(121 921)
Amortissements et provisions	(3 648)	(5 401)
Autres charges	(7 577)	(881)
Total charges	(576 957)	(593 205)
Résultat d'exploitation	(249 270)	(146 213)
Résultat financier		
Produits financiers	-	4 691
Charges financières	(6 138)	(5 025)
Total résultat financier	(6 138)	(334)
Résultat courant avant impôts	(255 407)	(146 547)
Résultat exceptionnel		
Produits exceptionnels	340 000	70 008
Charges exceptionnelles	(361 840)	-
Total résultat exceptionnel	(21 840)	70 008
Participations salariés / impôts sur les sociétés	0	0
Résultat net	(277 248)	(76 539)

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associes.fr



IV. ANNEXE DES COMPTES SOCIAUX**Préambule**

Les comptes sociaux ont été arrêtés en Conseil d'administration du 21 juillet 2022 pour être portés à l'approbation des actionnaires.

Ces comptes se caractérisent par les données suivantes :

Total des actifs	2 109 501 €
Chiffre d'affaires annuel	1 889 918 €
Résultat net annuel	(277 248) €
Capitaux propres	(2 944 491) €

A. Evènements majeurs de l'exercice :**Créances JOKER**

La société a passé en perte la créance détenue sur JOKER devenu irrécouvrable. Cette dernière était provisionnée à 100 %. L'impact résultat est nul.

Plan de continuation

Par jugement du 6 juillet 2022, le Tribunal de commerce de Bobigny a autorisé la modification du plan, en modifiant les échéances de la façon suivante :

- Année 9 (2022) initialement 18 % modifiée à 0 %
- Année 10 (2023) : 10 %
- Année 11 (2024) : 22 %
- Année 12 (2025) initialement à 30 % modifiée à 40 %

Continuité d'exploitation

En conséquence du plan de continuation arrêté le 27 février 2013 et modifié par jugement le 6 juillet 2022, les comptes de CESAR SA ont été établis selon la convention de continuité de l'exploitation. Les hypothèses de chiffre d'affaires et de performances inscrites au plan n'ont pas été atteintes. Les actions commerciales mises en œuvre ont été poursuivies et accentuées pour que les engagements du plan soient respectés après une année de COVID ayant ralenti l'activité.

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associes.fr

B. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2022 ont été élaborés et présentés conformément aux règles et méthodes comptables du règlement n° 2014-03 relatif au Plan Général Comptable à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissements desdits comptes, dans le respect des règles de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité de l'exploitation.

B1 Immobilisations incorporelles

Dans ce poste, figurent des acquisitions de brevets (marques déposées) non amortissables, et des achats de logiciels amortissables sur une durée maximum de trois ans.

La marque AJENA est conservée dans l'actif pour 1 000 000 € mais dépréciés sur les exercices précédents à hauteur de 90% soit 900 000 €.

B2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées, le cas échéant.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de consommation prévisionnelle des avantages économiques liés à leur utilisation.

Les principales cadences d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Terrains	Non amortis
- Agencements terrains	20 ans
- Constructions	20 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique	1 à 10 ans

B3 Immobilisations financières

Elles sont principalement constituées de dépôts de garantie.

B4 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leurs valeurs nominales. Une dépréciation est néanmoins constatée lorsque leur valeur de réalisation est jugée inférieure à ces valeurs nominales.

Les créances et dettes en devises sont comptabilisées au cours de la devise en euros à la date de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes résiduelles sont évaluées en euros au cours du 31 Mars et les corrections s'effectuent par utilisation des comptes d'écarts de conversion au bilan (§ 6).

B5 Comptes de régularisations actif

Ces comptes regroupent les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actifs.

SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associes.fr

B6 Ecart de conversion actifs et passifs

Les postes « écarts de conversion actifs et écarts de conversion passifs » enregistrent les différences résultant de l'évaluation des créances et dettes en monnaies étrangères au cours des devises en clôture d'exercice par rapport au cours des mêmes devises lors de l'enregistrement de l'opération.

Les écarts de conversion actifs entraînent la constitution d'une provision pour perte de change inscrite en « provisions pour risques » au passif du bilan.

B7 Provisions pour risques et charges

Conformément à l'avis du CNC n°00-01 sur les passifs, une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers ou qu'il est probable ou certain, qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente.

Les provisions sont constituées en regard des litiges et contentieux nés à la date de clôture des comptes et connus à la date d'arrêté. Leurs constitutions relèvent d'une observation individuelle des éléments ou évènements constituant le dit risque, et sont évaluées en fonction de la situation à la date de clôture.

B8 Charges et produits constatés d'avance

Il s'agit de charges et produits comptabilisés dans l'exercice mais dont l'exécution se réalise l'exercice suivant.

B9 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est constitué des charges et produits résultant d'évènements et/ou d'opérations distinctes des activités courantes de la société.

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 00
Mail. info@wolff-associes.fr

C. Explications des postes du bilan et du compte de résultatC1 Immobilisations et amortissements

	31-mars-21	+	Virt poste à poste	-	31-mars-22
Immobilisations brutes					
Immobilisations incorporelles	1 905 070			326 229	1 578 841
Immobilisations corporelles	905 869	-		297 616	608 253
- dont Terrains	12 073	-		12 073	-
- dont Agencements constructions	100 788	-		61 290	39 498
- dont Immobilisations en cours	-	-		-	-
- dont Autres immos corporelles	793 008	-		224 253	568 755
Immobilisations financières	71 058			43 776	27 282
- dont Titres de participation	-	-		-	-
- dont Prêts participatifs	-	-		-	-
- dont Autres immos financières	71 058	-		43 776	27 282
Total des immobilisations brutes	2 881 997	-		667 621	2 214 375

La diminution des immobilisations correspond à des mises aux rebuts.

Amortissements et Dépréciations

Immobilisations incorporelles	1 805 070			326 229	1 478 841
Immobilisations corporelles	888 405	2 110		285 507	605 008
- dont Terrains	-				-
- dont Agencements constructions	100 788			61 290	39 498
- dont Autres immos corporelles	787 617	2 110		224 218	565 509
Immobilisations financières	-				-
- dont Titres de participation	-				-
- dont Autres immos financières	-	-			-
Total des amortissements	2 693 475	2 110		611 736	2 083 849
Immobilisations incorporelles	100 000				100 000
Immobilisations corporelles	17 464	2 110		12 109	3 245
Immobilisations financières	71 058			43 776	27
Total Immobilisations nettes	188 522	2 110		55 885	103 272

Comptes Sociaux aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tel. 04 73 31 56 00
 Mail. info@wolff-associes.fr



C2 Stocks et en cours

	31-mars-22	Brut	Provisions	Net	31-mars-21
Stocks Matières premières				-	-
Stocks produits finis				-	-
Stocks marchandises		2 408 654	(1 155 195)	1 253 459	1 350 973
Stocks retours		-		-	-
TOTAL :		2 408 654	(1 155 195)	1 253 459	1 350 973

Les stocks sont évalués au coût unitaire moyen pondéré, au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée pour les articles dont le coût est supérieur à leur valeur nette probable de réalisation.

Tous les articles hors catalogues sont dépréciés au moins à 60% ; à cela s'ajoute sur tous les produits une dépréciation liée à l'obsolescence comprise entre 80 à 100%.

Par ailleurs, tous les produits sous licence expirée sont dépréciés à 100%.

Une reprise pour dépréciation des stocks a été constatée sur l'année pour un montant 321 142 €, portant ainsi la dépréciation des stocks à la clôture de l'exercice à un montant de 1 155 195 €.

C3 Créances clients

	Brut	Provisions	Net	Net
	31-mars-22	31-mars-22	31-mars-22	31-mars-21
Clients Hors Groupe	305 767	-	305 767	379 630
Clients douteux	80 647	- 63 744	16 903	12 913
Factures à établir	-	-	-	-
TOTAL	386 414	- 63 744	322 670	392 543

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tel. 04 73 31 56 00
 Mail. info@wolff-associes.fr

C4 Autres Créances

	31-mars-22	31-mars-21
Débiteur JOKER	-	340 000
Personnel et organismes sociaux	-	2 874
Etat et collectivités	17 172	14 722
Autres débiteurs	9 322	7 576
Total autres créances - valeurs brutes	26 494	365 172
Provision dépréciation autres créances	-	(340 000)
Total autres créances - valeurs nettes	26 494	25 172

C5 Etat des échéances des créances

Montant des créances	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances clients et comptes rattachés	386 414	386 414	-	-
Autres créances	26 494	26 494	-	-
Total	412 908	412 908	-	-

C6 Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées des soldes bancaires débiteurs et de caisse. Elles s'élèvent à la clôture de l'exercice à 282 620 €.

C7 Capitaux propres

Le capital social de la société est constitué de 2 301 744 actions de valeur nominale de 3,75 €

La **variation des capitaux propres** est la suivante :

	31-mars-22	31-mars-21	Variation
Capital social	8 631 542	8 631 542	0
Prime d'émission	52 145 340	52 145 340	0
Réserves	8 132 357	8 132 357	0
Report à nouveau	(71 576 483)	(71 499 945)	(76 539)
Résultat de l'exercice	(277 248)	(76 539)	(200 709)
Total des capitaux propres	(2 944 491)	(2 667 243)	(277 248)

Commissaire aux Comptes
 SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tel. 04 73 31 56 00
 Mail. info@wolff-associes.fr

C8 Provisions pour risques et charges

Néant

C9 Emprunts et dettes financières

La société n'a souscrit aucun emprunt auprès des établissements bancaires ou financiers

C10 Comptes courants

	31-mars-22	31-mars-21
Comptes courants associés	2 116 338	2 116 338
Comptes courants filiales	-	-
Total comptes courants	2 116 338	2 116 338

Ils correspondent au compte courant BISCALUX inscrit dans le passif. Ce compte courant n'est pas rémunéré et conformément au plan, il suit le même apurement que les autres créances inscrites dans le passif mais en cas de difficultés financières, son remboursement sera différé. Dans ces conditions, l'échéance de février 2019 a été reportée.

Commissaire aux Comptes
 SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tél. 04 73 31 56 00
 Mail. info@wolff-associes.fr

C11 Ventilation des dettes par échéance

Montant des dettes	Montant	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Concours bancaires courants	-	-	-	-
Autres dettes financières	2 118 136	1 798	2 116 338	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	701 039	213 094	487 945	-
Dettes fiscales et sociales	2 192 091	406 816	1 785 275	-
Autres dettes	39 815	39 815	-	-
Total	5 051 081	661 523	4 389 558	-

Les dettes à plus d'un an, sont principalement constituées par les dettes issues du plan de redressement par jugement en date du 27 février 2013. Celles-ci s'élèvent toutes échéances confondues à un montant de 4,3 M€.

C12 Produits à recevoir et charges à payer

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants	
Clients - factures à établir	5 040
Etats-Produits à recevoir	0
Personnel- Produits à recevoir	0
Divers produits à recevoir	0
Total	5 041

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants	
Clients et comptes rattachés	14 675
Fournisseurs - factures non parvenues	89 825
Personnel - charges sur congés payés	72 495
Autres dettes fiscales et sociales	29 026
Total	206 021

C13 Chiffre d'affaires

	31-mars-22 12 mois		31-mars-21 12 mois	
	<i>France</i>	<i>Etranger</i>	<i>France</i>	<i>Etranger</i>
Ventes de marchandises et production vendue	1 889 918	-	2 176 065	-
Total	1 889 918	-	2 176 065	-

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2021/2022 s'élève à un montant de 1 889 918 €. Il est composé de ventes de marchandises pour un montant de 1 863 416 € et de produits d'activités annexes pour 26 502 €.

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tel. 04 73 31 56 00
 Mail. info@wolff-associes.fr

C14 Frais de personnel

	31-mars-22	31-mars-21
	12 mois	12 mois
Salaires	406 389	393 753
Indemnité de rupture/départ	-	-
Congés payés	(5 269)	8 167
Total salaires et traitements	401 119	401 921
URSSAF	70 467	69 696
Retraites	23 235	21 227
Pôle Emploi	16 532	15 600
Prévoyance	22 307	21 618
Charges sociales diverses et congés payés	867	(6 221)
CICE	-	-
Total charges sociales	133 408	121 921
Total des frais de personnel	534 527	523 845

C15 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations sont non significatives.

C16 Détail du résultat financier

	31-mars-22	31-mars-21
	12 mois	12 mois
Produits financiers	-	4 691
Autres produits financiers	-	4 691
Reprises provision financières	-	-
Charges financières	(6 138)	(5 025)
Intérêts comptes courants	-	-
Autres charges financières	(6 138)	(5 025)
Résultat financier	(6 138)	(334)

Commissaire aux Comptes
 SAS WOLFF & ASSOCIÉS
 19, boulevard Ferdinand
 63400 CHAMAGNY
 Tel. 04 73 81 55 55
 Mail. info@wolff-assoc.com

C19 Détail du résultat exceptionnel

	31-mars-22 12 mois	31-mars-21 12 mois
Produits exceptionnels	340 000	70 008
Reprises provisions Risques & Charges exceptionnels	340 000	-
Reprises provisions exceptionnelles des clients	-	-
Autres produits exceptionnels	-	70 008
Charges exceptionnelles	(361 840)	-
Valeurs nettes comptables éléments actif cédés	(12 073)	-
Autres charges exceptionnelles	(349 767)	-
Dotations exceptionnelles	-	-
Résultat exceptionnel	(21 840)	70 008

Le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de 21 840 €.

C20 Dotations et reprises de provisions

	Dotations	Reprises
Provisions pour autres dépréciations		340 000
Provisions pour dépréciation des titres de participation		
Provisions pour dépréciation sur stocks		321 142
Provisions pour dépréciation sur comptes clients		
Amortissement des immobilisations	2 145	
Total des charges et produits calculés	2 145	661 142
	Exploitation	2 145
	Financier	-
	Exceptionnel	-
		340 000
		2 145
		661 142

Commissaire aux Comptes
 SAS WOLFF & ASSOCIÉS
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tel. 04 73 31 55 00
 Mail. info@wolff-associes.fr



C21 Engagements hors bilanEngagements de retraite

Les engagements de retraites s'élèvent à 52 706 € au 31 mars 2022.

La provision pour retraites est évaluée selon l'approche actuarielle réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à la société.

Paramètres :

- L'augmentation annuelle des salaires :
 - 2.50% pour les cadres
 - 2% pour les ouvriers, ETAM et VRP
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de 0,7 % (inflation comprise)
- L'âge de départ est fixé à 65 ans quelle que soit la catégorie,
- Le taux de rotation retenu est 3 % pour toutes les catégories,
- Le taux de charges sociales patronales est :
 - 49 % pour les cadres
 - 30 % pour les ouvriers
 - 40 % pour les ETAM
 - 50 % pour le VRP,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

La société est soumise à la convention collective du jeu et des jouets.

D. Autres informationsD1 Rémunération des dirigeants

Les Membres du Conseil d'administration ne sont pas rémunérés au titre de leur mandat.

D2 Effectif moyen de l'exercice

	Personnel salarié	Dont Hommes / Femmes	
Cadres et Agents de maîtrise	13	8	5
Employés / ouvriers	8	2	6
Total	21	10	11

Commissaire aux Comptes
 SAS WOLFF & ASSOCIES
 19, boulevard Berthelot
 63400 CHAMALIERES
 Tel. 04 73 31 56 00
 Mail. info@wolff-associes.fr

D3 Aspects environnementaux

En l'absence de structure industrielle, la société CESAR SA n'est pas concernée par la prise en considération des problématiques liées aux aspects environnementaux.

D4 Engagements hors bilan

D4.1 – Engagements reçus :

Néant

D4.2 – Engagements donnés :

Le montant préfinancé par le factor au 31 mars 2022 s'élève à 73 888 €.

D5 Entités liées

Les parties liées sont définies comme les actionnaires du Groupe et les principaux dirigeants.

Le Compte courant de la Société BISCALUX s'élève en date du 31 Mars 2022 à 2 116 338 € en totalité inscrit au plan de redressement.

Les loyers versés sur l'exercice à la Société Jean Moulin s'élèvent à 44 000 €. Il s'agit d'un bail commercial à effet du 1^{er} avril 2013 pour une durée de 9 ans, relatif aux locaux utilisés en propre.

D6 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose comme suit :

- ↳ les honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal des comptes : 15 000 €,
- ↳ les honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes : néant.

D7 Passifs éventuels

Néant

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIES
19, boulevard Berthelot
63400 CHAMALIERES
Tel. 04 73 31 56 60
Mail. info@wolff-associes.fr

E. Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Le jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 6 juillet 2022 à ordonné la modification du plan de redressement et dit que les créances restant à apurer du plan seront réglées :

- Année 9 (2022) initialement 18 % modifiée à 0 %
- Année 10 (2023) : 10 %
- Année 11 (2024) : 22 %
- Année 12 (2025) initialement à 30 % modifiée à 40 %

Commissaire aux Comptes
SAS WOLFF & ASSOCIÉS
19, boulevard Edouard
63400 CHAMPAIGNELLE
Tel. 04 73 51 50 17
Mail. info@wolff-associes.fr